



COMITE DE SUIVI Grand Est

6 mars 2020

Bilan **SYNTHETIQUE** du PNA



Comité de suivi PRA Sonneur Grand Est
6 mars 2020, Nancy



- 9 déclinaisons régionales PRA

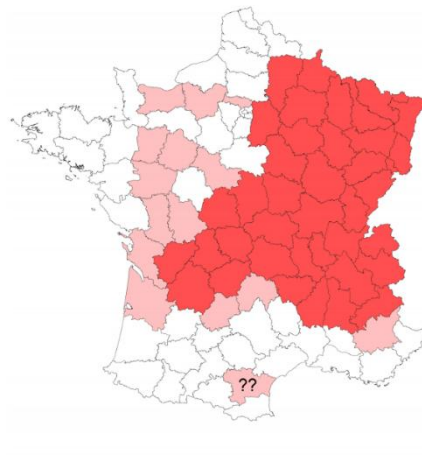
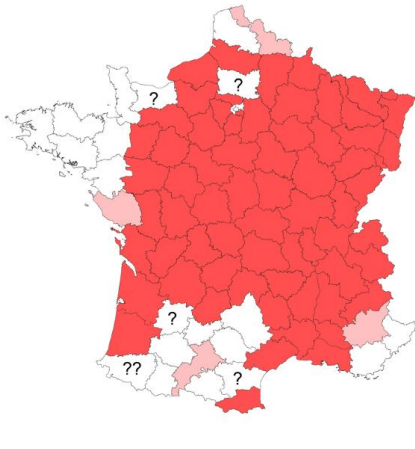
(Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Limousin, Lorraine, Rhone-Alpes, PACA, Pays de la Loire)

- Document plus « global », dans d'autres régions, ou bien seulement quelques actions sans déclinaison





Déclin en Europe
et en France



⇒ Responsabilité de la France vis à vis de
la répartition mondiale en régression

19 actions et de nombreuses sous actions

8 actions priorité FORTE :

- ❑ La **mise en œuvre du Plan** (**action 1.1 ; 1.2**) : indispensables pour mettre en œuvre les actions tant au niveau national que régional.
- ❑ Le **lancement d'étude et de recherches** sur l'espèce (**action 2.1**) : car il reste encore beaucoup d'éléments à comprendre sur la biologie de cette espèce et sur les interactions avec le changement climatique.
- ❑ **L'amélioration des pratiques** agricoles, sylvicoles, d'exploitations de carrière et de l'aménagement du territoire (**action 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.4**) : dont certaines sont clairement mises en cause dans le déclin de l'espèce.
- ❑ La **connexion des stations isolées** (**action 5.1**) : action dont le but est de lutter contre un autre facteur de déclin : la fragmentation des milieux.

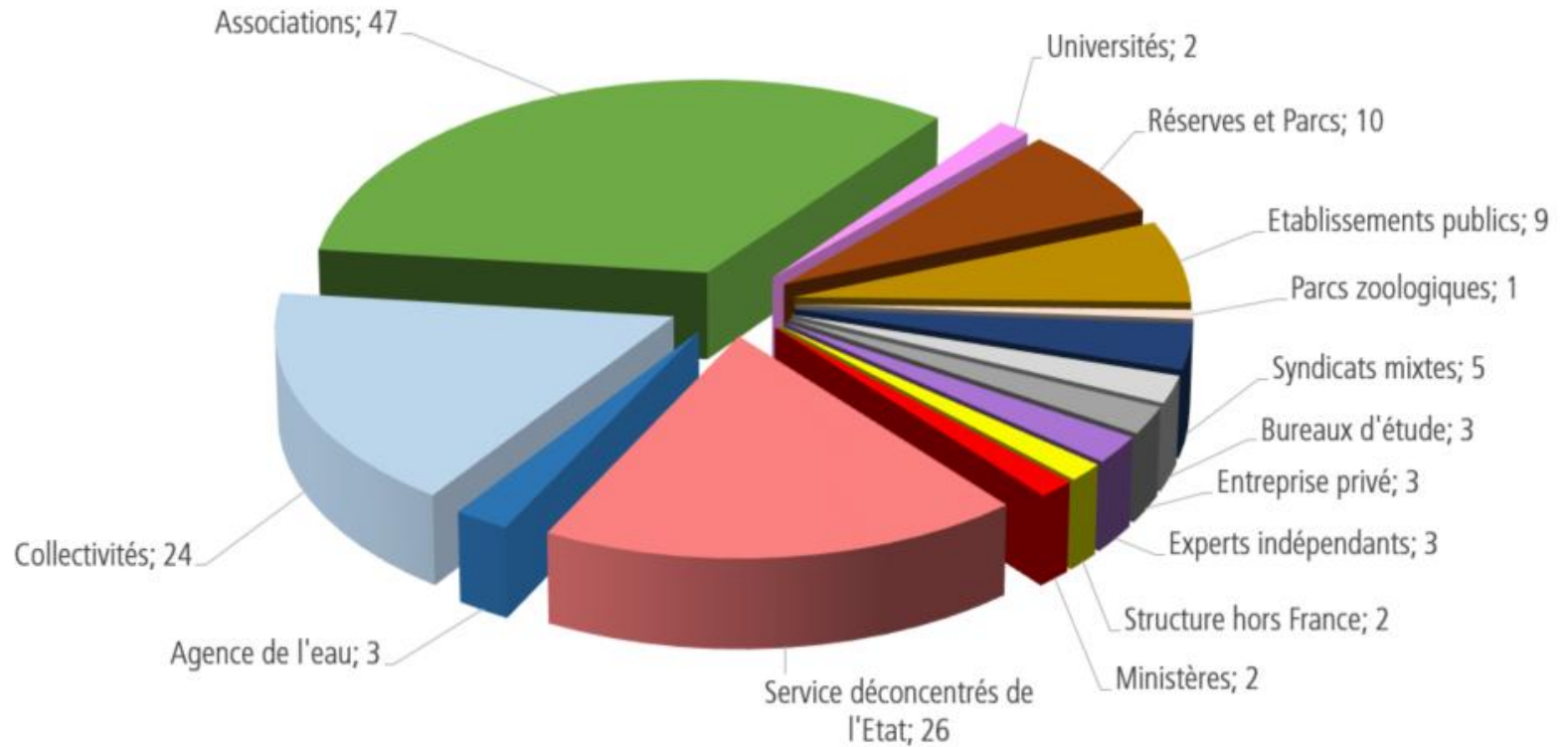
6 actions priorité moyenne :

- ❑ Amélioration de la connaissance de la répartition et suivi de l'espèce (**action 2.3**) : si les données semblent assez conséquentes au début du Plan, elles sont disparates et l'écologie particulière de l'espèce nécessite d'actualiser au maximum cette connaissance.
- ❑ Renforcement de la protection de l'espèce sur les espaces les plus sensibles (**action 4.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.4**) : il s'agit d'actions d'urgence pour les plus petites populations.
- ❑ Communication et de sensibilisation (**action 6.1**) : actions dont le but est de développer la prise de conscience des enjeux liés à l'espèce

5 actions en priorité faible :

- ❑ Evaluer l'efficacité d'une intervention sur une population isolée de faible effectif (**action 2.2**)
- ❑ Centraliser la connaissance, redistribuer l'information et les échanges (**action 2.4**)
- ❑ Améliorer l'entretien courant des espaces verts et dépendances vertes (**action 3.6**)
- ❑ Participer aux politiques de gestion des grands et moyens cours d'eau (**action 5.2**)
- ❑ Sensibiliser au maintien des petites zones humides (**action 5.3**)

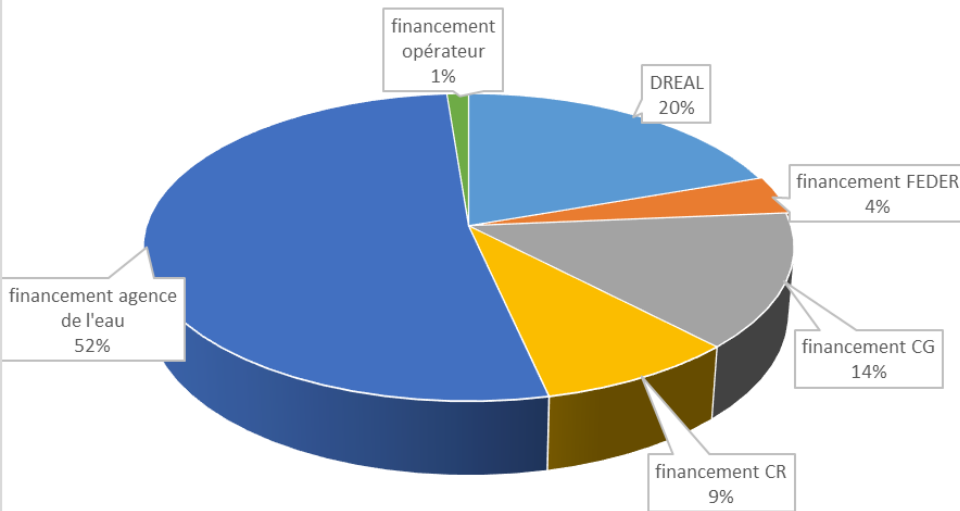
acteurs du PNA



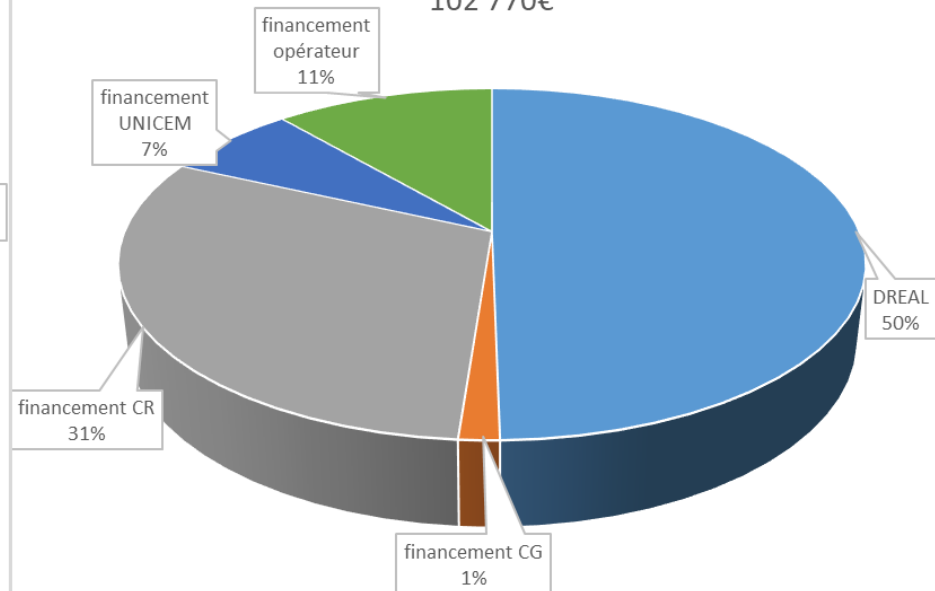
⇒ + de 140 partenaires


Zoom financier

Synthèse financement global Auvergne 149 921€



Synthèse financement global Rhone Alpes 102 770€





Priorité
Moyenne

ACTION 4.2 – GESTION CONSERVATOIRE DES « PETITES STATIONS »

Description

Indicateur de suivi :

- Nombre de petites populations suivies
- Coût national de cette gestion conservatoire
- Nombre de population dont les effectifs sont en augmentation, en baisse, stable et évolution

Niveau de réalisation : **Non réalisée** – **Partiellement réalisée** – **En cours** – **Réalisée**

Plus-value

Limites :

Perspectives :

+ des focus sur certaines actions

ONF-MTET, 2018. Bilan du PNA Sonneur à ventre jaune – 2012-2018

Priorité
FORTE

ACTION 3.2 – DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES A L'ESPECE

Description

Cette action a l'ambition de faire évoluer les pratiques agricoles pour réduire leurs impacts sur les populations de Sonneur à ventre jaune en proposant des solutions réalistes aux professionnels agricoles.

Le PNA détaille 3 sous actions :

- 1) Maintenir les bonnes pratiques favorables à l'espèce en favorisant notamment la synergie avec Natura 2000 au niveau régional ou le dialogue avec les chambres d'agriculture. **Cette action a été réalisée partiellement** et de manière très inégale selon les régions.
- 2) Mettre en place et développer des actions expérimentales avec le monde agricole. Cette sous action comporte de nombreux items dans le Plan. A l'échelle nationale l'action phare consistait à rédiger un cahier d'orientations techniques à destination des professionnels du monde agricole.



- Dans un premier temps, nous avons constitué une synthèse bibliographique des mesures agricoles en faveur du Sonneur à ventre jaune dans les sites Natura 2000. Cette synthèse, qui a été mise en ligne sur les pages Internet du PNA, a permis de recueillir les 3 grands types de mesure que l'on peut trouver dans les Documents d'Objectif Natura 2000 : les mesure en faveur de l'habitat du sonneur, celles qui limitent la pollution des sites et enfin celles qui permettent une meilleure prise en compte de l'espèce. De plus, cette synthèse fait le point des différents types de contractualisation avec les engagements et recommandations des chartes Natura 2000 mais aussi les contrats Natura 2000 avec notamment les Mesures Agro-Environnementales au sens large.

Globalement cette synthèse a permis de constater le faible nombre de mesures proposées dans les **Docob**, en faveur du Sonneur à ventre jaune et notamment au niveau agricole.

- A l'instar du Guide sonneur pour le monde forestier, nous avons souhaité constituer un groupe de travail national pour la rédaction d'un cahier d'orientation technique pour le monde agricole. Avec l'aide de l'animatrice du PRA Limousin (G. **Coublois**), de l'animateur du PRA Pays de la Loire (O. **Vannucci**) et des **Drepa** (Limousin et Grand Est) nous avons organisé une réunion en 2016 en invitant plusieurs acteurs du monde agricole ; l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, un Syndicat mixte et un agriculteur en agriculture biologique.

Seul l'agriculteur « bio » (L. Pasteur) a été présent à la réunion. Toutefois, sa présence et sa vision ont été particulièrement intéressantes notamment dans sa proposition d'approche de l'enjeu sonneur à ventre jaune ; l'importance d'indiquer l'intérêt pour l'agriculteur de réaliser une mesure en faveur du sonneur. Les exemples des animateurs PRA du Limousin et des Pays de la Loire ont été particulièrement éclairants ainsi que de la bibliographie que nous avons pu compléter avec des exemples français mais aussi chez nos voisins suisses (document du **Karch**).

ONF-MTET, 2018. Bilan du PNA Sonneur à ventre jaune – 2012-2018

Le compte-rendu a été mis en ligne sur le site du PNA mais le constat reste que notre approche avec le monde agricole doit trouver d'autres entrées que celles imaginées notamment avec une synergie des autres PNA sur des espèces utilisant les milieux agricoles (prairies, sources, ...) pour éviter d'avoir des mesures espèce par espèce.

Au-delà de ces 2 actions, plusieurs actions ont pu être menées sur ce thème au niveau régional :

Aquitaine



L'Association Cistude Nature, animatrice du PRA sonneur dans cette ancienne région, a rédigé un livret technique adapté à l'Aquitaine (ci-contre). Ce livret technique englobe les différentes écologies du sonneur dont le contexte agricole qui concerne plusieurs sites à sonneur du Sud-Ouest.

La structure animatrice de cette région a également réalisé un travail important de sensibilisation grâce notamment la diffusion d'une affiche en 2015 auprès des partenaires, maires, conseils départementaux, grand public, etc.

Et plus précisément auprès des agriculteurs (et forestiers) avec lesquels ils ont pu discuter lors de la saison d'activité en 2017 en s'appuyant sur les supports existants.



Midi-Pyrénées

L'association Nature Midi-Pyrénées a réalisé un travail important de sensibilisation des propriétaires, sur les sites connus accueillant le sonneur, à travers une enquête. L'association, en lien avec et a contacté 6 exploitants agricoles qui sont restés à l'écoute mais qui, dans le meilleur des cas, ne voulait pas que le sonneur constitue une nouvelle contrainte dans leur exploitation ! Aucun n'a prévu de changement dans son exploitation. Seule 1 commune propriétaire d'un chemin communal s'est dit sensible à la préservation du sonneur.



Amélioration des connaissances

Priorité
FORTE

- 2.1 Lancement des missions d'études et de recherche sur l'espèce en France

Priorité
faible

- 2.2 Evaluation de l'efficacité d'une intervention sur une population isolée de faible effectif

Priorité
Moyenne

- 2.3 Amélioration de la connaissance de la répartition géographique de l'espèce et suivi de son évolution

Priorité
faible

- 2.4 Centralisation de la connaissance, redistribution et échanges

Amélioration des connaissances

Priorité
FORTE

- 2.1 Lancement des missions d'études et de recherche sur l'espèce en France

Priorité
faible

- 2.2 Evaluation de l'efficacité d'une intervention sur une population isolée de faible effectif

Priorité
Moyenne

- 2.3 Amélioration de la connaissance de la répartition géographique de l'espèce et **suivi de son évolution**

Priorité
faible

- 2.4 **Centralisation de la connaissance, redistribution et échanges**

Amélioration des connaissances

Protocole national de suivi standard

En

cours

- ❖ Rigueur scientifique // faisabilité de mise en œuvre à large échelle
- ❖ 2 protocoles robustes avec avis d'experts divergents :

➤ Site Occupancy :

- Répliquas spatiaux et non temporel
- Nécessite une coordination pour choix des sites

➤ Pop Amphibien spécifique :

- Seul protocole national amphibien
- Facile à mettre en œuvre

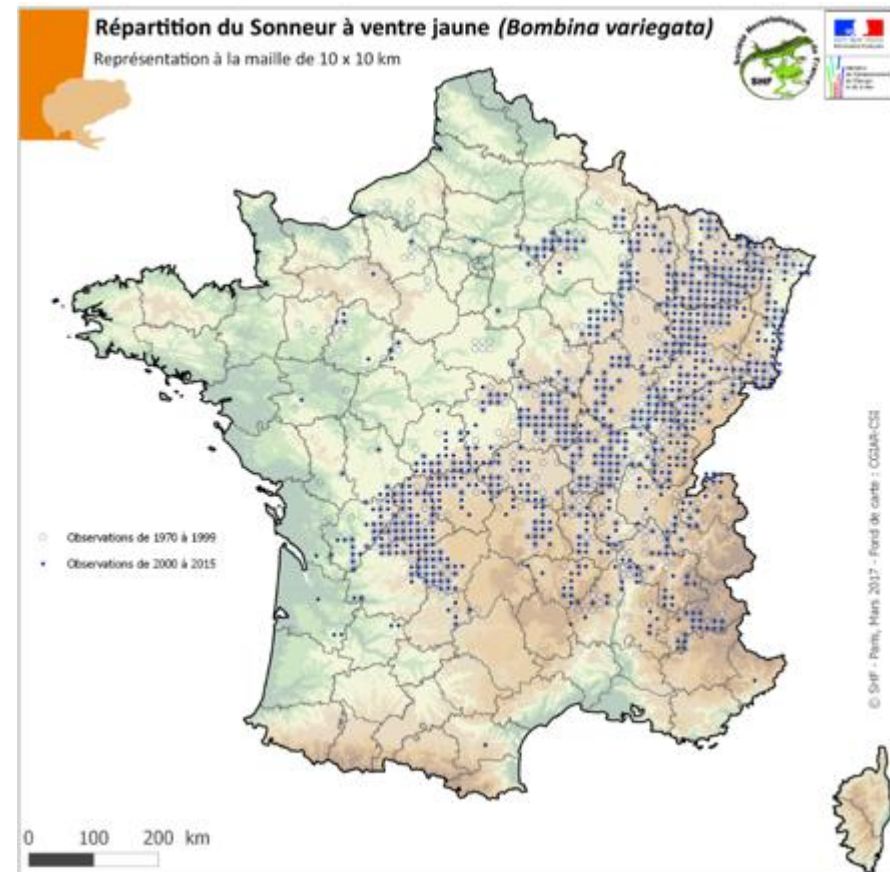
⇒ Discussion en cours avec les biostatisticiens du CNRS de Montpellier

Amélioration des connaissances

Centralisation de la connaissance

- ✓ + de 2100 communes toutes périodes confondues
- ✓ Avant 1970: 35 communes
- ✓ >2003: Environ 1000 communes

Réalisé



Amélioration des pratiques

Priorité
FORTE

- 3.1 Renforcement de la prise en compte de l'espèce dans les activités de production et dans l'aménagement des territoires

Priorité
FORTE

- 3.2 Développement et valorisation de pratiques agricoles favorables à l'espèce

Priorité
FORTE

- 3.3 Développement et valorisation de pratiques sylvicoles favorables à l'espèce

Priorité
FORTE

- 3.4 Développement et valorisation de pratiques d'exploitation de carrières favorables à l'espèce

Priorité
faible

- 3.5 Amélioration de l'entretien courant des espaces verts et dépendances vertes

Amélioration des pratiques

Priorité
FORTE

- 3.1 Renforcement de la prise en compte de l'espèce dans les activités de production et dans l'aménagement des territoires

Priorité
FORTE

- 3.2 Développement et valorisation de pratiques agricoles favorables à l'espèce

Priorité
FORTE

- 3.3 Développement et valorisation de pratiques sylvicoles favorables à l'espèce

Priorité
FORTE

- 3.4 Développement et valorisation de pratiques d'exploitation de carrières favorables à l'espèce

Priorité
faible

- 3.5 Amélioration de l'entretien courant des espaces verts et dépendances vertes

Amélioration des pratiques

Le guide sonneur en contexte agricole **Partiellement réalisée**

- ❖ Organisation d'une réunion avec un groupe de travail dédié
- ❖ Travail en région (Limousin, Midi-Pyrénées,...)

⇒ Le monde agricole est difficilement mobilisable sur ces questions et souhaite une vision plus globale avec une entrée « milieux »

MARION JOUFFROY



Amélioration des pratiques

Le guide sonneur en contexte forestier **Réalisé**



Amélioration des pratiques

La démarche globale

ANTICIPER

Toutes les mesures d'anticipation qui permettront de ne pas se retrouver, au printemps ou en été, dans une situation délicate vis-à-vis du Sonneur à ventre jaune et de sa réglementation.

⇒ FICHE N°1



CONTOURNER

Lorsqu'il n'a pas été possible d'anticiper, les mesures de contournement ou d'évitement peuvent suffire pour concilier la présence du sonneur et les activités forestières.

⇒ FICHE N°2



REPORTER

Pour les cas où anticiper et contourner n'ont pas été possibles, il sera nécessaire de reporter l'opération.

⇒ FICHE N°3



DEMANDER UNE DEROGATION

Enfin, pour les opérations qui ne pourraient pas respecter ces 3 phases ou pour les opérations soumises à étude d'impact, il conviendra de demander une dérogation à l'interdiction de détruire des spécimens de sonneur ou leur habitat.

⇒ FICHE N°4

Amélioration des pratiques

EXEMPLES DE CAS LES PLUS FREQUENTS

➔ Je suis gestionnaire... d'une forêt (dans une commune où le Sonneur à ventre jaune est présent) et je dois exploiter plusieurs parcelles.

J'anticipe

1. Au moment de la préparation de l'état d'assiette des coupes (parcelles en clair ci-contre), je me renseigne de la **localisation de l'espèce** (en orange) : soit dans le Plan de gestion (PSG, Aménagement forestier...) si cela y figure, soit en prenant contact auprès d'une personne ressource (voir « § contacts » si aucun contact local connu), soit en prospectant l'année précédant les interventions (se renseigner des méthodes de recherche).
2. J'analyse les interactions entre **le tracé possible de sortie de bois**, les **dates d'intervention** prévues et la **localisation des sites à sonneurs**.
3. Je privilégie la circulation des véhicules (engins forestiers...) entre octobre et mars puisqu'elle ne pose pas de problème vis-à-vis du Sonneur à ventre jaune (attention toutefois lors de la remise en état des omières).
4. Si des travaux d'empierrement de piste ou de rebouchage de nids de poule peuvent impacter l'habitat du sonneur, il est préférable de les prévoir hors période d'activité de l'espèce en s'assurant que cela ne remet pas en cause la survie de la population. Comment ? en recréant par anticipation des habitats favorables au sonneur (à vérifier au printemps suivants) à des emplacements moins stratégiques pour la gestion, cela limitera les contraintes au printemps suivant. Une demande de déplacement ou de destruction peut être faite en démontrant que cela ne nuit pas au cycle biologique de la population locale.
5. Dans les clauses d'exploitation des bois, j'indique la mention ci-contre uniquement pour les parcelles où le sonneur est connu.



« Au cours de la période du 15 mars au 15 septembre, le début d'une exploitation ou sa reprise, après un délai d'interruption de 3 jours (dimanche et jours fériés inclus) est soumis à l'autorisation du propriétaire »

Amélioration des pratiques

Mesures par type d'opération

Circulation d'engin (sur site à sonneur)

- D'oct. à mars ou en période sèche (*absence d'eau dans les ornières*) ⇒ **Ok** (FICHE N°1)
- Dans les ornières en eau et avec du sonneur ⇒ **contournement des sites** (FICHE N°2)
- Dans les exploitations à proximité d'un site à sonneur, si le sonneur colonise un chantier en cours
⇒ **Arrêt temporaire du chantier** (FICHE N°3)

Remise en état des ornières (dans les forêts avec sonneur)

- Ornières à sonneur ⇒ **remise en état non-systématique** (*notion de proportionnalité*) (FICHE N°2)
A proscrire dans les forêts où le sonneur est très peu présent, à estimer dans les autres forêts
- Autres ornières ⇒ **remise en état à réfléchir quand < 30 cm ou dans les zones non contraignantes pour la gestion.** (FICHE N°1)

Desserte (dans les forêts avec sonneur)

- Création de desserte (*si impact sur sonneur*)
 - Empierrement de sites à sonneur (*si impact sur sonneur*)
- } **Dossier de demande de dérogation avec mesures E-R-C (éviter-réduire-compenser)** (FICHE N°2)
- Comblement des « nids de poule » d'oct. à mars ou en période sèche ⇒ **Ok** (FICHE N°1)
(seulement si cela ne remet pas en cause la survie de la population)

Protection des milieux

Priorité
Moyenne

- 4.1 Protection des stations les plus sensibles

Priorité
Moyenne

- 4.2 Gestion conservatoire des petites stations

Priorité
Moyenne

- 4.3 Mise en place d'une communauté de veille

Priorité
Moyenne

- 4.4 Synergie sur les sites Natura
2000

Priorité
FORTE

- 5.1 Reconnexion des stations isolées

Priorité
faible

- 5.2 Politiques de gestion des grands cours d'eaux

Priorité
faible

- 5.3 Sensibilisation au maintien des petites zones humides

Protection des milieux

Priorité
Moyenne

- 4.1 Protection des stations les plus sensibles

Priorité
Moyenne

- 4.2 Gestion conservatoire des petites stations

Priorité
Moyenne

- 4.3 Mise en place d'une communauté de veille

Priorité
Moyenne

- 4.4 Synergie sur les sites Natura
2000

Priorité
FORTE

- 5.1 Reconnexion des stations isolées

Priorité
faible

- 5.2 Politiques de gestion des grands cours d'eaux

Priorité
faible

- 5.3 Sensibilisation au maintien des petites zones humides

Protection des milieux

Élevage conservatoire Normandie

En
COURS

- 2001: Redécouverte en vallée de l'Iton
- 2011: Désignation du site N2000



DOCOB = Déclinaison PRA sonneur

Population isolée

+

Déplacement altérés en raison d'un paysage dégradé et fragmenté

+

Absence de secteurs favorables en l'état

=

Expansion viable impossible

Protection des milieux

Élevage conservatoire Normandie

En
cours

2019: Création d'un élevage conservatoire

Objectifs:

- Sauvegarde d'individu en cas d'atteinte létale de la population source
- Optimiser la reproduction
- Réintroduire l'espèce dans des secteurs favorables de son aire



Protection des milieux

Politiques de gestion des grands cours d'eaux

Non

- ❖ Action de priorité faible
- ❖ Difficulté à rendre audible l'enjeu d'une seule espèce sur une problématique qui est très large et qui fait face à d'autres enjeux forts à très forts.
 - ⇒ Action qui devra être à nouveau réfléchi dans le cadre du PNA 2

Information et sensibilisation

Priorité
Moyenne

- 6.1 Mise en place d'actions de communications sur l'espèce et lancement d'action de sensibilisation auprès du plus grand nombre

Réalisé

- Réalisation de films



Par Cistude Nature

- Jeux memory « Simou le sonneur »

Par le GMHL



- Articles de presse/ animations écoles...

Synthèse

n° de l'action	Priorité	Intitulé de l'action	Niveau de réalisation
1.1	Forte	Animation et suivi du FNA	Réalisée
1.2	Forte	Mise en œuvre du Plan National d'Action au niveau régional	Réalisée
2.1	Forte	Lancement des missions d'études et de recherche sur l'espèce en France	Réalisée
2.2	Faible	Évaluation de l'efficacité d'une intervention sur une population isolée de faible effectif	Partiellement réalisée
2.3	Moyenne	Amélioration de la connaissance de la répartition géographique de l'espèce et suivi de son évolution	En cours
2.4	Faible	Centralisation de la connaissance, redistribution et échanges	Réalisée
3.1	Forte	Renforcement de la prise en compte de l'espèce dans les activités de production et dans l'aménagement des territoires	En cours
3.2	Forte	Développement et valorisation de pratiques agricoles favorables à l'espèce	Partiellement réalisée
3.3	Forte	Développement et valorisation de pratiques sylvicoles favorables à l'espèce	En cours
3.4	Forte	Développement et valorisation de pratiques d'exploitation de carrières favorables à l'espèce	Partiellement réalisée
3.5	Faible	Amélioration de l'entretien courant des espaces verts et dépendances vertes	Non réalisée
4.1	Moyenne	Protection des stations les plus sensibles	En cours
4.2	Moyenne	Gestion conservatoire des « petites stations »	En cours
4.3	Moyenne	Mise en place d'une communauté de veille	En cours
4.4	Moyenne	Développement d'une synergie en faveur du sonneur à ventre jaune sur les sites du réseau Natura 2000	Partiellement réalisée
5.1	Forte	Connexion des stations isolées et prise en compte dans l'aménagement du territoire à large échelle	Partiellement réalisée
5.2	Faible	Participation aux politiques de gestion des grands et moyens cours d'eau	Non réalisée
5.3	Faible	Sensibilisation au maintien des petites zones humides	En cours
6.1	Moyenne	Mise en place d'actions de communications sur l'espèce et lancement d'action de sensibilisation auprès du plus grand nombre	Réalisée

Perspectives des actions *(propositions en*

n° de l'action	Priorité	Intitulé de l'action	Perspectives	Nouvel ordre de Priorité proposé
1.1	Forte	Animation et suivi du FNA	A poursuivre	Forte
1.2	Forte	Mise en œuvre du Plan National d'Action au niveau régional	A poursuivre	Forte
2.1	Forte	Lancement des missions d'études et de recherche sur l'espèce en France	A poursuivre en développant la partie habitat terrestre	Moyenne
2.2	Faible	Évaluation de l'efficacité d'une intervention sur une population isolée de faible effectif	A Développer au regard des forts enjeux sur les bordures ouest et sud de l'aire de répartition	Forte
2.3	Moyenne	Amélioration de la connaissance de la répartition géographique de l'espèce et suivi de son évolution	A poursuivre en finalisant le protocole national et sa mise en œuvre	Moyenne
2.4	Faible	Centralisation de la connaissance, redistribution et échanges	A poursuivre en augmentant les conventions d'échange de données avec les bases de données régionales	Faible
3.1	Forte	Renforcement de la prise en compte de l'espèce dans les activités de production et dans l'aménagement des territoires	A poursuivre	Forte
3.2	Forte	Développement et valorisation de pratiques agricoles favorables à l'espèce	A développer en favorisant la synergie avec d'autres espèces FNA liées aux zones humides	Forte
3.3	Forte	Développement et valorisation de pratiques sylvicoles favorables à l'espèce	A poursuivre en déployant notamment le guide national et via des expérimentations	Forte
3.4	Forte	Développement et valorisation de pratiques d'exploitation de carrières favorables à l'espèce	A poursuivre et valoriser ce qui a déjà été fait par le monde des carrières et les naturalistes	Forte
3.5	Faible	Amélioration de l'entretien courant des espaces verts et dépendances vertes	?	Faible
4.1	Moyenne	Protection des stations les plus sensibles	A poursuivre en lien avec les résultats de l'action 2.2	Moyenne
4.2	Moyenne	Gestion conservatoire des « petites stations »	A poursuivre en lien avec les résultats de l'action 2.2	Moyenne
4.3	Moyenne	Mise en place d'une communauté de veille	A développer	Faible
4.4	Moyenne	Développement d'une synergie en faveur du sonneur à ventre jaune sur les sites du réseau Natura 2000	A poursuivre	Faible
5.1	Forte	Connexion des stations isolées et prise en compte dans l'aménagement du territoire à large échelle	A poursuivre en lien avec les résultats de l'action 2.2	Forte
5.2	Faible	Participation aux politiques de gestion des grands et moyens cours d'eau	?	Faible
5.3	Faible	Sensibilisation au maintien des petites zones humides	A poursuivre , en action 6.2	Faible
6.1	Moyenne	Mise en place d'actions de communications sur l'espèce et lancement d'action de sensibilisation auprès du plus grand nombre	A poursuivre en ciblant plus précisément les acteurs	Moyenne

Echéancier 2020

- Bilan PNA : présentation au colloque (cf. ci-dessous), passage au CNPN en novembre.
- Guide forêt, mise en forme Dreal avant sept. Déploiement à prévoir dans PNA 2.
- Organisation d'un colloque de restitution des PNA + journée technique en sept.
- Comité de pilotage national à l'automne